

APPEL À CANDIDATURES

SOIRÉE ÉTINCELLES 2024 DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

RÈGLEMENTS ET PROCESSUS DE SÉLECTION DES PERSONNES LAURÉATES

APPEL À CANDIDATURES

Les communautés diplômée, employée, étudiante et retraitée de l'UdeM ainsi que le grand public sont invitées à soumettre leur proposition de candidatures pour 1 ou plusieurs des 4 prix.

PRIX ET CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Ordre du mérite 2024

Décerné à une personne diplômée de l'UdeM de notoriété publique, qui se distingue par son courage, son impact positif sur la société et par l'étendue de ses réalisations professionnelles et personnelles faisant briller l'UdeM à l'échelle internationale.

Note : La personne doit avoir plus de 15 ans d'expérience et exerce au Québec ou à l'international.

Prix Jean Coutu — philanthrope 2024

Décerné à une personne donatrice de l'UdeM, diplômée ou non, qui se distingue par son engagement philanthropique remarquable et qui suscite l'admiration de ses pairs pour son implication dans l'épanouissement de l'UdeM et de ses différentes communautés.

Note : Le montant des dons n'est pas un critère.

Prix de la relève 2024

Décerné à une personne récemment diplômée de l'UdeM qui se distingue par l'excellence de son travail reconnu dans son milieu, sa vision audacieuse et son cheminement professionnel inspirant l'admiration de ses pairs comme un modèle de référence pour la prochaine génération.

Note : La personne doit avoir 35 ans ou moins au moment de la remise du prix, posséder 5 ans d'expérience ou moins et exercer au Québec.

Prix de l'engagement bénévole 2024

Décerné à une personne diplômée de l'UdeM qui se distingue par son engagement social, ses valeurs altruistes et dont les actions contribuent à la société dans une perspective de bien commun, en dehors des murs de son alma mater.

Note : La personne doit avoir plus de 5 ans d'expérience et exerce au Québec ou à l'international.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Pour être jugées, les candidatures devront uniquement être soumises par le formulaire électronique prévu à cet effet sur le site web du Réseau des diplômés et des donateurs. Toute autre forme de soumission ne sera pas prise en compte.

À part pour le prix Jean Coutu — philanthrope, les candidatures doivent obligatoirement être soumises pour une personne diplômée de l'UdeM. Des vérifications seront effectuées lors de l'analyse des candidatures reçues. En cas de non-respect de cette clause, le dossier sera automatiquement refusé et disqualifié.

Une même personne pourra être proposée pour différents prix ; cependant, un formulaire différent devra être rempli pour chaque type de distinction. Les candidatures faites pour 2 prix ou plus dans le même formulaire seront automatiquement rejetées et disqualifiées.

L'attention portée à la diversité, l'inclusion et la représentativité des candidatures proposées aura une grande influence dans l'évaluation de la personne proposée.

Les prix seront uniquement remis à une personne vivante, à moins d'un décès subit après le dévoilement officiel des lauréates et lauréats de l'édition en cours de préparation.

Dans le cas où une candidature aurait été proposée dans les éditions précédentes sans jamais être retenue, elle pourra être présentée à nouveau pour la prochaine édition. Un nouveau formulaire devra alors être rempli.

Une candidature ne pourra être soumise 2 fois pour le même prix. Dans le cas contraire, les 2 soumissions seront automatiquement disqualifiées.

Les membres siégeant aux différents comités de sélection ne pourront soumettre de candidatures. Le cas échéant, la proposition sera disqualifiée pour des raisons de conflit d'intérêts.

Le formulaire de candidature doit être soumis en français uniquement et promouvoir la diversité et l'inclusion sous toutes ses formes. La personne présentant un dossier ne peut proposer sa propre candidature.

Les lauréates et lauréats qui auront été sélectionnés auront la possibilité de refuser le prix. Dans ce cas précis, le jury se tournera vers le 2^e choix, selon le résultat des votes. Si le 2^e choix refuse à son tour, le jury pourrait exceptionnellement choisir de ne pas remettre de prix dans la catégorie attirée pour l'édition en cours de préparation.

Le dossier de candidature pourra être accompagné d'un maximum de 3 pièces jointes pertinentes pour bonifier la proposition (formats

acceptés : Word ou PDF uniquement). Celles-ci devront être téléversées au moment de la transmission du dossier par le formulaire en ligne. Aucun autre document ne pourra être présenté postérieurement ni d'aucune autre manière par la suite.

PROCESSUS DE SÉLECTION DES PERSONNES LAURÉATES

À la clôture de la période de soumission des candidatures, un travail d'analyse des différents dossiers sera effectué afin de confirmer la validité de chacune des propositions transmises. Par la suite, toutes les candidatures validées seront envoyées à des sous-comités facultaires pour déterminer 4 candidatures finales par faculté.

Pour chacune des 4 distinctions, un jury composé de 5 membres analysera les candidatures présélectionnées afin de les évaluer selon une grille répondant à des critères précis, basés sur la nature et les critères d'admissibilité propres à chaque prix.

Selon les résultats des votes, la candidature pour chaque catégorie ayant obtenu la note la plus élevée sera proposée et validée à l'unanimité par les membres du jury. Le recteur communiquera directement avec les lauréates et lauréats afin de les informer en primeur, avant le dévoilement public.

PÉRIODE DE SOUSSION

Les candidatures pourront être soumises en ligne exclusivement à compter du **mardi 2 avril 2024, à 12 h (heure du Québec)**, jusqu'au **lundi 29 avril 2024, à 23 h 59 (heure du Québec)**. Aucune soumission ne sera acceptée en dehors de cette période.